

VIE COMMUNALE

● RAPPEL : OUVERTURE DES SERVICES

● MAIRIE

Ouverture de l'accueil au public de la mairie depuis le mardi 12 mai aux jours et heures habituels :

Lundi/Mardi/Jedi : 9 h – 12 h 30

Mercredi / Vendredi : 9 h – 12 h 30 / 14 h – 18 h

Samedi matin des semaines paires : 9 h – 12 h 30

Cependant, afin de protéger les agents et les habitants, l'objectif est de limiter au maximum les venues et donc les interactions avec les administrés.



SACS JAUNES : pour se faire, nous poursuivons notre formule de délivrance des sacs jaunes (sans contact, sans entrée dans la mairie, par dépôt des rouleaux sur le bord de fenêtre à l'arrière de la mairie après prise de rendez-vous par téléphone ou mail).

LIMITATION DU NOMBRE DE PERSONNES : Grâce à un affichage approprié, le nombre de personnes est limité à 1 à 2 personnes (dans le cas d'une personne accompagnée) dans le hall (les personnes supplémentaires devant attendre à l'extérieur) et à 1 à 2 personnes à l'accueil (si personne accompagnée). Les distances de sécurité de 1,5 m sont matérialisées par des marquages au sol.

PRECAUTIONS : La manipulation de stylos est à risque. Il n'y a donc aucun échange de stylo, vous pouvez alors venir avec votre propre stylo ou utiliser un stylo mis à disposition que vous garderez. Du gel hydro alcoolique est à disposition.

Les agents effectuent des désinfections régulières du mobilier et des poignées de porte

URBANISME : Le dépôt des nouveaux dossiers et de pièces complémentaires reste possible par les moyens suivants :

- Envoi postal 1 place de la Mairie – 85110 Ste CECILE
- Dépôt dans la boîte aux lettres de la mairie
- Envoi par mail : mairiestececile85@wanadoo.fr

Pensez à bien noter vos coordonnées (mail / téléphone). Le service urbanisme reste disponible par téléphone au 02.51.40.24.07, par mail à l'adresse ci-dessus et sur rendez-vous.

● CAMPING MUNICIPAL « LA RIVIERE »



● RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis le lundi 25 mai, nous avons repris notre commande de repas auprès du prestataire RESTORIA.

● PROJET D'ANTENNE-RELAIS

L'opérateur FREE MOBILE a pour projet d'installer une antenne-relais aux Moulins de la Rue. Un dossier de consultation à caractère informatif est consultable en mairie.

● INSCRIPTIONS TRANSPORT SCOLAIRE



La fin de l'année scolaire 2019/2020 approche. Le temps est venu d'organiser le transport scolaire pour la rentrée 2020/2021.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le lundi 8 juin et jusqu'au 30 juillet 2020 (une pénalité de retard s'appliquera à compter du 1er août) sur le site <https://aleop.paysdelaloire.fr/>. Le coût de l'abonnement est maintenu à 110€ par enfant. Vous pouvez consulter les horaires de transport via un moteur de recherche personnalisable à partir du site Aleop / Transports scolaires / circuits et horaires.

Pour cette deuxième année, les familles ayant déjà inscrits leur(s) enfant(s) l'année dernière, de simples modifications (mise à jour d'informations) vous seront demandés sans recréer de compte spécifique comme l'an dernier. Les enfants doivent conserver leur carte de transport scolaire « jaune ». Pour les élèves voyageant en Lignes Régulières ou TER et dotés d'une carte de transport scolaire « bleue », il faut attendre la réception de la nouvelle carte 2020/2021 avant de jeter l'ancienne 2019/2020.

Rappel des différents organisateurs transport scolaire :

- Écoles Primaires de SAINTE CECILE : Mairie de SAINTE CECILE (02.51.40.24.07 ou mairiestececile85@wanadoo.fr);
- Collèges d'ESSARTS EN BOCAGE : Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent – Les Essarts (02.51.43.81.61 ou transports@ccfulgent-essarts.fr);
- Collèges et lycées de CHANTONNAY : SIVU - Mairie de CHANTONNAY (02.51.94.49.16 ou sport.enseignement@ville-chantonnay.fr).

INFORMATION LIEE AU CONFINEMENT :

Pour les abonnés 2019-2020, un forfait de remboursement sera proposé prochainement pour compenser la suspension de service du 15 mars au 11 mai 2020. Plus d'informations prochainement sur : <https://aleop.paysdelaloire.fr/actualites/modalites-de-remboursement-suite-la-suspension-du-service-pendant-la-periode-covid>.

● EVENEMENTS ANNULÉS

01 juin : Tournoi de jeunes du FCCM
12 juin : Fête de la musique
21 juin : Kermesse – Ecole Arc en Ciel
27 juin : Fête de l'Ecole Jacques Moreau
28 juin : Journée du petit patrimoine de Pays – AMMC
Juillet/août : Balades semi-nocturnes - Office de Tourisme

● PLAN CANICULE : INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES



Depuis le 1er juin et jusqu'au 15 septembre, le Plan national canicule est mis en place et sera activé selon la situation météorologique.

Nous invitons les personnes âgées de plus de 65 ans, fragilisées, isolées géographiquement et/ou familialement, les personnes handicapées ou à la santé fragile, à se faire

connaître en contactant la mairie au 02.51.40.24.07.

En cas d'épisode caniculaire, les personnes inscrites seront contactées par les agents municipaux pour évaluer leurs besoins d'aide, de soutien, de visite ou de secours.

Il s'agit d'une démarche volontaire de votre part.

● BRICOLAGE, JARDINAGE : ATTENTION AUX BRUITS

Les beaux jours arrivent, accompagnés de l'envie de bricoler, jardiner. Tondeuses, taille-haies,... sont de sortie.

Afin de préserver la tranquillité de votre voisinage, les travaux de bricolage conduisant à des nuisances sonores ne sont autorisés que sur des plages horaires bien définies (arrêté préfectoral 2013/MCP/06) :

- Jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h à 19h30
- Samedis : 9h à 12h et 15h à 19h
- Dimanches et jours fériés : 10h à 12h

Les contrevenants à cette règle s'exposent à des amendes de 1^o, 3^o ou 5^o classe, ainsi qu'à d'éventuelles poursuites pénales (code de la Santé Publique).

● « TROUVE MON GALET EN VENDEE »

Pendant le confinement, une famille de Sainte-Cécile a réalisé des galets et les a cachés dans Sainte-Cécile.

Le principe : une chasse au trésor comme le géocash ou une fois le galet trouvé il est possible soit de le recacher ou de l'échanger contre un autre. Vous pouvez les retrouver sur la page Facebook « Trouve mon galet en Vendée ».



A gauche, le galet à trouver et à droite, le lieu où il se trouve.



● ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS - INSCRIPTIONS



La commune de Sainte-Cécile a créé en septembre 2019, une Ecole Municipale des Sports (EMS) à destination des 4/9 ans mais aussi des adultes domiciliés sur la commune.

L'Ecole Municipale des Sports est une structure municipale qui propose des activités sportives pour les enfants et les adultes encadrés par un éducateur sportif diplômé.

Sa mission est d'inculquer les valeurs fondamentales du sport, telles que l'esprit d'équipe, le respect, le goût de l'effort et les notions de bien-être et de plaisir. Notre approche sportive se limite à l'éveil, à l'initiation et à la découverte mais ne prépare pas à la compétition.

Les séances ont lieu le samedi matin pour les enfants : 1 groupe 4/5 ans, 1 groupe 6/7 ans et, sous réserve de places disponibles, un groupe 8/9 ans.

Un créneau adulte est proposé le mardi soir.

Tarif enfant : 60 euros (sept 2020 – juin 2021)

Tarif adulte : 80 euros (sept 2020 – juin 2021)

Pour tout retrait de dossier d'inscription merci de contacter la mairie à partir de début juillet au 02.51.40.24.07 ou mairiestecile85@wanadoo.fr.

● RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION : DÉJECTIONS CANINES

De plus en plus de plaintes de riverains concernant des déjections canines sur les trottoirs sont constatées en mairie. Merci de respecter la salubrité des espaces publics. Des canisacs sont mis à votre disposition gratuitement (aux abords de la mairie, de la salle FAMISOL et au point propre de la salle des Emprelais), pensez à les utiliser.



VIE INTERCOMMUNALE

● BASE DE LOISIRS DE TOUCHEGRAY



Des animations seront proposées sur la Base de loisirs de Touchegray du 27 juin au 6 septembre : baignade surveillée, activités nautiques, chasse au trésor, animation pêche, ludisports, balades crépusculaires en canoë-kayak...

Prochain « Trait d'Union » - Articles à déposer en Mairie pour le 25 juin 2019

E-mail : mairiestecile85@wanadoo.fr

Site Internet : www.saintececile85.fr

Mairie - 1, Place de la Mairie - 85110 SAINTE CÉCILE

Tél. : 02.51.40.24.07 - Fax : 02.51.40.25.59